

COMITÉ DE SAUVEGARDE DE SAINTE-GENEVIÈVE

Site Web: <https://goo.gl/w5Ng28>

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/112953956304698/>

Courriel : saintegeneviesaintefoy@gmail.com

Tél. : 418 478-4843



Québec, le 27 octobre 2019

Monsieur Jean-François Morin,
Président de l'Assemblée de la Fabrique Notre-Dame-de-Foy
et à tous les membres de ladite assemblée

Messieurs,

Le plan pastoral est lancé. Bravo ! Dans ce contexte nous escomptons que ce qui a été soulevé entre autres lors de la rencontre du 19 mars dernier sera pris en considération.

Par ailleurs, le message du Cardinal-Archevêque du diocèse de Québec apparaissant à la page 3 du Guide pour l'élaboration d'un projet pastoral pour l'évangélisation dans une communion de communauté ¹ précise :

« ... celui-ci s'avère nécessaire pour vivre certaines étapes comme la réflexion sur l'avenir des immeubles (PDI) ou la démarche de regroupement juridique ».

Pourtant, le PDI que vous avez déposé en novembre 2017 est maintenant antérieur de quelques années au plan pastoral dont vous venez récemment de lancer l'élaboration.

Or, comme cette étape prioritaire vient tout juste de commencer que des décisions ont pourtant été prises préalablement à une telle étape et sans même qu'un processus de consultation des paroissien(ne)s concerné(e)s ne les ait précédées, et que l'église Sainte-Geneviève et son presbytère ont, entre autres, alors été déclarés excédentaires, il va de soi que cette épée de Damoclès qui en résulte doit disparaître et qu'en conséquence ces décisions, en ce qui concerne la communauté de Sainte-Geneviève, doivent être annulées rétroactivement au 20 juin 2017, et ce, tant que le processus du plan pastoral et ses suites n'auront pas été complétés, comme l'a du reste fait récemment un autre diocèse.

Dès lors, à cette fin, vous trouverez ci-joint une requête dont nous vous invitons à prendre connaissance et à y considérer tant sa conclusion que les motifs et autorités invoqués à son soutien.

¹ https://www.ecdq.org/wp-content/uploads/2017/12/Guide_projet_pastoral.pdf

COMITÉ DE SAUVEGARDE DE SAINTE-GENEVIÈVE

Site Web: <https://goo.gl/w5Ng28>

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/112953956304698/>

Courriel : saintegeneviesaintefoy@gmail.com

Tél. : 418 478-4843



Nous vous demandons donc de nous faire connaître votre réponse pour le 15 novembre prochain de façon, advenant que celle-ci ne nous soit pas satisfaisante, qu'elle puisse être alors aussitôt référée à l'autorité de juridiction civile compétente.

Bien à vous,

Le Comité de sauvegarde de Sainte-Geneviève



Jean Gauvin, président

P.J. Requête du Comité de Sauvegarde de l'Église Sainte-Geneviève au Cardinal-Archevêque du Diocèse en sa qualité d'administrateur supérieur des biens paroissiaux et de surveillant de l'administration des paroissien(ne)s du diocèse de Québec, et à l'assemblée de la Fabrique de Notre-Dame-de-Foy